



L'ancien couvent Notre-Dame avec église et salle capitulaire (Les Junies)

» Découvrir



**Le couvent : l'aile est
vue depuis le jardin du
cloître**

Situé dans la vallée de la Masse, le monastère des Junies fut **fondé et construit par le cardinal Gaucelm de Jean entre 1343 et 1355**. Destiné à recevoir douze **sœurs dominicaines**, l'établissement fut en partie **ruiné à la Révolution** : des trois ailes qui entouraient le cloître disparu, deux sont conservées, abritant la salle capitulaire, le logis de la prieure et le réfectoire.

La terre des Junies tire son nom d'une riche **famille de l'oligarchie marchande de Cahors**, les de Jean, à qui l'évêque légua cette ancienne seigneurie épiscopale au début du 13^e siècle. Familier du pape Jean XXII, le cardinal Gaucelm de Jean choisit ensuite d'y implanter au milieu du 14^e siècle un couvent de religieuses dominicaines, suivant la règle de saint Augustin.

Grâce aux largesses de son bienfaiteur, le monastère put dès **1355** accueillir douze religieuses, choisies parmi la noblesse locale et soumises à l'autorité de leur prieure.

La petite communauté avait à sa charge l'entretien de [l'église Notre-Dame](#), construite au cours des années 1330-1340, et du couvent implanté sur son flanc sud.

L'exploitation de biens fonciers dont elles tiraient revenus, les dots de ses religieuses et les pensions des jeunes filles dont elles avaient en charge l'éducation, assuraient le quotidien à la communauté.

Après avoir été vendu comme **bien national à la Révolution**, le couvent fut en partie démantelé.

Des bâtiments qui s'ordonnaient autour du carré du cloître, il ne reste que les ailes méridionale et orientale. Dans cette dernière, subsiste la **salle capitulaire** aux trois travées couvertes de voûtes d'ogives ainsi qu'une salle à l'étage dans laquelle habitait sans doute la mère supérieure.

Des tronçons de colonnes prismatiques, ainsi que les traces des logements de poutres d'une toiture conservées sur les murs de l'aile est et de la nef de l'église, évoquent aujourd'hui encore la galerie couverte bordant le **jardin du cloître**.

» En savoir plus



Le couvent des Dominicaines des Junies à travers les âges

Le monastère des Junies fut fondé entre 1343 et 1355 dans la vallée de la Masse par le cardinal Gaucelm de Jean, évêque d'Albano en Italie.

La famille de Jean à l'origine de la terre des Junies

La famille de Jean possédait depuis 1214 la terre de Canourgues, suite au don effectué par l'évêque de Cahors, Guillaume de Cardaillac, en faveur de Bertrand de Jean en récompense des services financiers que celui-ci avait rendu lors de la guerre contre les Albigeois.

A partir de cette donation, le fief prit le nom des Johannies qui se transforma ensuite en Junies.

Bertrand de Jean appartenait à l'une des grandes familles de Cahors enrichies dès la fin du 12^e siècle par le négoce du drap, de la laine et du vin avec les foires de Champagne, les Flandres, les ports de la Méditerranée et de l'Atlantique, l'Angleterre et l'Italie.

A la tête de fortunes considérables, ces grands négociants, désormais connus sous le nom de Caorsins, se livrèrent à des activités financières, aux prêts à intérêts et aux changes.



Le cardinal Gaucelm de Jean

Né en 1263, chanoine de Cahors et d'Aix-en-Provence en 1309, Gaucelm de Jean fut nommé chapelain du pape Clément V en 1310 à Avignon.

Le pape Jean XXII (Jacques Duèze, natif de Cahors) lui confia ensuite la charge de vice-chancelier, qu'il exerça de 1316 à 1319. Il fut élevé au rang de cardinal en 1316 et devint légat du pape en France, en Ecosse et en Angleterre afin de réconcilier Robert Bruce, roi d'Ecosse, et Edouard II, d'Angleterre. Diplomate apprécié, chargé de la réforme des universités d'Orléans et de Toulouse, il fut promu évêque d'Albano en 1327.

Une fondation dominicaine

C'est au cours de ses années à Avignon que Gaucelm de Jean projeta de fonder, auprès du [château](#) familial des Junies et sur les terres de ses ancêtres, un monastère de Dominicaines.

Le pape lui accorda de racheter des rentes et des dîmes perçues par des laïques afin d'alimenter le projet, déjà bien financé par sa fortune personnelle.

Le chantier débuta vers 1343.

Gaucelm mourut à l'âge de 85 ans, le 3 août 1348, sans avoir vu l'achèvement du couvent dont il avait été l'initiateur et le bienfaiteur. Faute de pouvoir reposer dans son [église](#), il fut enterré dans celle des Dominicains de Cahors.

Après son décès, ses neveux, Gisbert de Jean, évêque de Carcassonne, et Philippe de Jean, chevalier, seigneur des Junies, son héritier universel, reçurent en 1353 du pape Innocent VI le droit de continuer et d'achever la construction du monastère.

Les moniales et leur mère supérieure ne séjournèrent alors que peu aux Junies en ces premières années de la guerre de Cent Ans, et furent installées provisoirement à Cahors, dans le palais de Pierre Duèze, le frère du pape Jean XXII.

Deux ans plus tard, le 22 avril 1355, une bulle pontificale du pape Innocent VI confirmait l'installation des Dominicaines des Junies, soumises à la règle de Saint Augustin suivant les statuts des dames dominicaines de Prouille.

Le monastère était ainsi placé sous l'autorité des Dominicains de Cahors mais relevait au plan spirituel du Prieur provincial de Toulouse. A la tête de la communauté composée de 12 religieuses choisies

parmi les jeunes filles de la noblesse locale, se trouvait la prieure. La première fut nommée par le seigneur des Junies, les suivantes élues à vie par les religieuses avec l'accord du seigneur.

La règle religieuse et la vie communautaire

Les Dominicaines toutes vouées à la prière, à la pénitence et au silence avaient adopté la règle et fait ainsi le choix de vivre dans l'isolement et le recueillement de la clôture de couvents isolés.

Elles se répartissaient aux Junies les différentes tâches domestiques incombant à la vie de la petite communauté, tâches auxquelles fut associée dès le 17^e siècle l'éducation des jeunes filles de la noblesse rurale peu aisée et de la bourgeoisie locale. On comptait alors une sacristine, une économme, une *pansière* (infirmière), une maîtresse des novices et une maîtresse des pensionnaires. En 1790, Marie de Vassal de Montviel et Jeanne Marie de Faure de Prouillac, toutes deux maîtresses, assuraient l'enseignement des jeunes pensionnaires qui, n'étant pas cloîtrées, devaient habiter un bâtiment annexe.

Les biens laissés par Gaucelm de Jean et ses successeurs permirent à subvenir aux besoins de la communauté qui recevait des legs pieux et les dots de ses religieuses.

Un syndic religieux des Frères prêcheurs de Cahors était chargé de recueillir les divers revenus et rentes qui assuraient par ailleurs le fonctionnement de la communauté, les revenus des biens (bois, moulins) et de propriétés foncières.

Une communauté maintenue jusqu'à la Révolution

Après leur retour aux Junies en 1363, les Dominicaines furent à nouveau évacuées en 1368, durant le siège du château des Junies lancé sur ordre du roi de France par les troupes du maréchal de Sancerre. Le couvent qui servit alors aux hommes d'armes et à leurs chevaux ressortit ravagé de l'épreuve.

Dans les siècles qui suivirent, peu de faits marquants concernèrent la vie du monastère, dont les bâtiments durent cependant faire l'objet de nombreux aménagements.

En 1556, le roi François Ier imposa la nomination de la prieure pour une période restreinte de 3 ans, et désigna alors sœur de Caumont.

Le fait bouleversait les règles mêmes de la communauté, évinçant les seigneurs des Junies, patrons du monastère, ainsi que le conseil des religieuses.

Les procès se succédèrent, le dernier entre sœur Jeanne de Foucault de la Caux, nommée par le roi, et François de Beaumont, alors baron des Junies.

En 1637, la règle fut rétablie plaçant jusqu'à sa mort en 1706 Madame de Montmège.

En 1792, on ne comptait plus que 9 religieuses placées sous l'autorité de la prieure, Madame de Vaylat.

En 1793, le couvent et l'église furent vendus comme biens nationaux et en partie détruits : le couvent et son enclos, adjugés le 22 septembre pour le prix de 15 500 livres, et l'église, le 14 mai au prix de 1 700 livres.

Morcelé en différents lots, le couvent revint à plusieurs propriétaires qui reléguèrent les anciens corps de bâtiments au plan de bâtiments agricoles, étables, et séchoir à tabac, pour être ensuite abandonnés jusqu'aux années 1980.

L'ensemble des bâtiments du monastère abandonné fut racheté en 1989 par de nouveaux propriétaires, sensibles à la majesté et l'histoire du site. Ils ont œuvré depuis pour la protection parmi les Monuments historiques de l'aile orientale et du jardin du cloître (classés le 10 janvier 1995), et s'emploient à en restaurer les vestiges, organisant notamment avec le concours d'une association diverses manifestations culturelles.



Les vestiges architecturaux du couvent

Placé au sud de l'église, le couvent formait un grand quadrilatère composé de trois ailes ordonnées autour du carré du cloître.

D'après la jonction de la sacristie de l'église et de l'aile orientale du couvent, le cloître fut aménagé lors d'une phase de travaux de peu postérieurs à celle de l'église.

Les traces dans les murs de l'église et de l'aile est laissent penser que des galeries en bois s'appuyaient contre chaque corps de bâtiment, entourant le cloître.



La salle capitulaire au rez-de-chaussée de l'aile orientale

Lieu de rassemblement de la communauté, la salle capitulaire est logée au rez-de-chaussée de l'aile orientale et s'ouvre sur le cloître par une grande arcade et deux fenêtres en arcs brisés placées symétriquement de part et d'autre.

Les murs de ce corps de bâtiment sont montés en moyen appareil de moellons calcaires très réguliers, soudés par un mortier de chaux et de terre rouge. Ces mêmes matériaux ont servi à la réalisation des enduits intérieurs et extérieurs.

L'arcade et les deux arcatures en tiers-point aménagées au rez-de-chaussée de la salle capitulaire sont réalisées en briques, comme l'arcade, sur la droite, qui donnait accès dans l'autre partie de l'aile.

Le volume est divisé en trois travées, les deux travées sud et nord étant réparties de chaque côté de la travée centrale plus large. Chacune des travées est accompagnée d'une petite fenêtre couverte d'un arc trilobé. Elles sont voûtées de croisées d'ogives retombant sur des piliers prismatiques implantés sur un soubassement maçonné.

Les ogives profilées de deux chanfreins s'ornent d'un décor peint au motif de damier. Les clefs annulaires sculptées d'écu dont les armes ont disparu conservent les traces peintes du cordon cardinalice rouge du cardinal Gaucelm de Jean.

Les murs sont comme à l'extérieur recouverts d'un enduit incorporant de la terre argileuse rouge. Ils ont reçu ici un décor de fausses pierres.

Le premier étage de l'aile est : le logis de la mère supérieure ?

Au premier étage, s'étend une grande salle nommée au 18^e siècle le "parloir haut" dans laquelle se réunissaient la prieure et ses sœurs pour prendre les diverses décisions concernant la vie du monastère.

On peut penser qu'elle était réservée initialement à l'habitation de la prieure.

Son volume présente les mêmes dispositifs domestiques que les grandes salles (*aula*), lieu de la vie sociale et privée, des maisons médiévales.

Il était chauffé par une cheminée en arc segmentaire. Comme les cheminées de la borie de Savannac (Lamagdelaine) et du Cuvier du Chapitre à Cahors, elle pouvait être fermée par des volets en bois rabattus dans les feuillures taillées sur le pourtour du foyer.

Un évier en pierre à deux vasques inscrites dans des niches murales occupe le mur est. Un conduit taillé dans la pierre permettait l'évacuation des eaux usées à l'extérieur contre la façade arrière.

Deux portes sont réparties de chaque côté de la cheminée : l'une, aujourd'hui obturée, semble avoir communiqué avec la sacristie de l'église, l'autre pourrait correspondre à d'anciennes latrines.

La salle était pourvue de trois petites fenêtres trilobées sur le mur arrière dans l'axe des fenêtres de la salle capitulaire (seules deux d'entre elles sont conservées). On peut penser qu'il existait à l'origine sur la façade occidentale des portes communiquant avec le comble de la galerie qui flanquait le bâtiment et entourait le jardin du cloître.

Les deux niveaux de trous de poutres conservés sur la façade ouest, ainsi que sur le mur de la nef de l'église et du bâtiment sud, situent le niveau du plafond de la galerie couverte qui entourait le cloître et le niveau de sa toiture.

Cette galerie disparue au moment de la Révolution était structurée de colonnes polygonales à chapiteaux moulurés d'un tore et de gorges, dont quelques vestiges sont préservés dans le cloître.

L'aile méridionale affectée à un usage domestique

L'aile méridionale devait intégrer au rez-de-chaussée le réfectoire, la cuisine et le chauffoir, à l'étage le dortoir des religieuses.

On note, comme sur l'aile orientale, les alignements de poutres de la galerie couverte primitive ainsi que l'enduit rougeâtre tapissant les parements extérieurs. Comme l'attestent certaines fenêtres disposées au Sud, cette partie fit l'objet dès les 15e-16e siècles, de remaniements nombreux.

Une aile occidentale réduite à de simples traces

De l'aile ouest, il ne reste qu'un long pan de mur arasé.

Cette partie du couvent était peut-être réservée aux communs et ateliers, aux caves et au chai dont les textes anciens portent les mentions.

Certains auteurs placent ici le bâtiment des convers, rattachés au monastère et à l'exploitation du domaine. Il est en réalité difficile de restituer la fonction ou les fonctions des pièces qui constituaient initialement ce corps de bâtiment, dont les vestiges sont actuellement remplis de gravats.

Au-delà du bâtiment et jusqu'au bord de la rivière de la Masse, s'étendaient sans doute les vergers et les jardins apportant les ressources nécessaires à la vie de la petite communauté monastique.

Dans un inventaire dressé par les officiers municipaux en 1790, on apprend sans plus de détail ni de localisation qu'il y avait aussi dans le couvent une bibliothèque et des appartements destinés aux pensionnaires.

Valérie Rousset, juin 2004.

» Données issues de l'inventaire

Datation : 14e siècle

Style artistique : Gothique

Protection juridique : classé au titre immeuble

Propriétaire : propriété privée ; propriété de la commune

Classification patrimoniale : Art et architecture religieux

Mots clés : monastère, abbaye, prieuré ou couvent ; salle capitulaire ; cloître

» Album d'images



Le couvent : plan du rez-de-chaussée de la salle capitulaire



Le couvent : plan du premier étage de la salle capitulaire



L'église Saint-Pierre-ès-Liens et le couvent : vue depuis le Sud-Ouest (carte postale)



L'église Saint-Pierre-ès-Liens et le couvent : vue générale depuis le Sud-Ouest (carte postale)



L'église Saint-Pierre-ès-Liens et le couvent : vue générale depuis le Nord-Est (carte postale)



L'église Saint-Pierre-ès-Liens et le couvent : vue aérienne depuis le Sud (carte postale)



Le couvent : l'aile est vue depuis le jardin du cloître (avant restauration)



Le couvent : pilier d'une des galeries du cloître



Le couvent : baies du rez-de-chaussée de la salle capitulaire



Le couvent : l'aile est vue depuis le Sud-Est (avant restauration)



Le couvent : la salle capitulaire



Le couvent : la salle capitulaire



Le couvent : clé de voûte d'une des travées de la salle capitulaire



Le couvent : premier étage de l'aile est



Le couvent : évier au premier étage de la salle capitulaire



Le couvent : premier étage de l'aile est



Le couvent et l'église Saint-Pierre-ès-Liens : les façades est de la salle capitulaire et de la sacristie



Le couvent et l'église Saint-Pierre-ès-Liens : la jonction entre la salle capitulaire et la sacristie



Le couvent : la façade est de la salle capitulaire



Le couvent : l'aile est vue depuis le Sud-Est



Le couvent : vue depuis le Sud



Le couvent : l'aile est et l'aile sud vues depuis le jardin du cloître



Le couvent : le jardin du cloître



Le couvent : bases de piliers à l'emplacement des galeries du cloître



Le couvent : le rez-de-chaussée de la salle capitulaire après restauration (façade ouest)



Le couvent : vestiges de fenêtres de diverses époques sur la façade est de la salle capitulaire



Le couvent : fenêtre à lancette au rez-de-chaussée sur la façade est de la salle capitulaire



Le couvent : fenêtre à lancette au premier étage sur la façade est de la salle capitulaire



Le couvent : débouché extérieur de l'évier au premier étage sur la façade est de la salle capitulaire



Le couvent : côté nord de la salle capitulaire



Le couvent : clé de voûte de la travée centrale de la salle capitulaire



Le couvent : embrasure intérieure de la fenêtre à lancette au premier étage de la salle capitulaire



Le couvent : évier au premier étage de la salle capitulaire



Le couvent : porte en arc brisée entre le premier étage de la salle capitulaire et la sacristie de l'église

» **Accès au site**

Comment s'y rendre ? :

A partir de Cahors, prendre la D911, en direction de Mercuès et Puy-L'Evêque. Après Labastide-du-Vert, prendre la D37 vers Cazals, puis bifurquer sur la droite vers le village des Junies. Traverser le village et suivre la voie communale sur 100m

jusqu'au parking au chevet de l'église Saint-Pierre-ès-Liens.

Utiliser la carte IGN au 1 : 25 000 :

2038O Série Bleue

» Cartographie

Zone : Lambert 2 étendu

X : 512480

Y : 1948870

» Adresse administrative

Commune : Les Junies

Canton : Catus

Pays : Pays de Cahors et du Sud du Lot

Lieu-dit : Le couvent

Entité géographique : Bouriane ; Vallée de la Masse

» Visites

Ce monument est un édifice privé qui peut être visité de juin à septembre en prenant contact auprès de l'Association des Amis de la salle capitulaire du couvent des Junies (Le bourg, 46150 LES JUNIES, 05.65.21.48.76).

» Bibliographie (ouvrages généraux et publications spécialisées)

Guides touristiques :

- *Lot*, Guide Gallimard, Paris, 2002, page 135.

- Séraphin Gilles, *Cahors et la vallée du Lot*, Mercuès, Editions Etudes et Communications, collection "Guides Tourisme et Patrimoine", 1990, 112 pages : notice sur la commune des Junies page 77.

Auricoste Françoise, *Histoire de la seigneurie et du monastère des Junies*, Association des Amis de la salle capitulaire du couvent des Junies, 2002, 130 pages :
principale et très complète étude historique sur le couvent.

Auricoste Françoise, "La seigneurie des Junies au 16^e siècle au temps des Morlhon et de Jean du Pré, poète et guerrier, ami de Hugues Salel", in *Bulletin de la Société des Etudes du Lot*, tome 122, 2001, pages 205 à 218.

Lacoste Guillaume, *Histoire générale de la province de Quercy*, Cahors, J. Girma, 1883 - 1886, rééd. Marseille, Lafitte Reprints, 1982 :
informations historiques relatives au couvent des Junies : tome 2, page 181 ; tome 3, pages 158, 160, 298, 321.

» Sources et documents d'archives

Albe Edmond, *Monographies des paroisses du diocèse de Cahors. Les Junies*, Archives Diocésaines de Cahors (manuscrit) ou Archives Départementales du Lot (micro-fiches).

Chevalier René, *Le couvent des Junies (14^e siècle). Dépliant de visite*, Association des Amis de la salle capitulaire du couvent des Junies.

Deloncle Charles, *Conférence sur l'église, le monastère et le château des Junies ou des Johannis et l'oratoire des Canourgues*, 1882, Archives de la Société des Etudes du Lot, manuscrit Ms. 106.

DESS Patrimoine, *Eglise des Junies, Saint-Pierre-ès-Liens. Dossier d'information et de documentation*, Université Toulouse - Le Mirail, 1996-1997, 1 volume texte, 61 pages, 1 volume illustrations.

© Valérie Rousset pour Conseil Général du Lot, 2004 / Inventaire Général, 2005 / Conseil Général du Lot, 2005 - 16/09/2005